

pour l'inauguration d'un monument commémoratif aux victimes du nazisme à Buchenwald, Charles Fouqué se dit exaspéré par les propos du speaker, qui invite les téléspectateurs au devoir de mémoire – « Il faut que les Français se souviennent toujours ». Le médecin lyonnais s'insurge :

Si l'on veut que l'Europe de demain, sauvegarde de notre vieille civilisation blanche, parvienne à se constituer, Français, Allemands, tendons-nous loyalement la main en oubliant un passé plein de haine et de sang. Rien de bon ne peut émaner de sa perpétuelle évocation²³⁹.

Il est selon lui nécessaire de « ne conserver désormais que des cérémonies discrètes où l'on pleurera les victimes sans rappeler l'existence des bourreaux²⁴⁰ ». Ces propos tenus par Charles Fouqué sont sans appel : ardent défenseur de l'idéologie raciste, partisan de l'oubli des atrocités nazies, il n'est pas étonnant de voir poindre sous sa plume l'éloge de « la bonne voie où voulurent nous pousser jadis, mais peut-être de façon prématurée et inopportune à l'époque, Joseph Caillaux, Aristide Briand, Pierre Laval et le Maréchal Pétain que, pour cette raison et bien à tort, beaucoup d'entre nous proclamèrent des traîtres²⁴¹ ».

Dès 1938, Charles Fouqué manifestait sa sympathie pour la « bonne voie », raciste et antisémite, de l'Allemagne nazie et du futur régime de Vichy. Signant cette année-là *La Conception volontaire*²⁴², ouvrage dans lequel il évoque particulièrement les principes de la méthode Ogino, il essaye d'anticiper les conséquences de l'application des pratiques anticonceptionnelles dans divers pays du monde comme le Japon, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et la France. En ce qui concerne les populations juives, la question se pose, selon l'auteur, en des termes tout différents : l'analyse scientifique cède alors la place à un humour violemment antisémite, Charles Fouqué précisant :

Pour ce qui est des sémites, demi-sémites et quart de sémites, point n'est besoin de s'en occuper. On leur aura fait subir une petite intervention chirurgicale préalable que nous désignerons par euphémisme du terme assez approprié d'opération de Bourse²⁴³.

239 *Id.*, p. 151.

240 *Ibid.*

241 *Ibid.*

242 Charles Fouqué, *La Conception volontaire*, Saint-Fons, Éditions Germinal, 1938.

243 *Id.*, p. 30.

SUITE ET FIN DE L'AFFAIRE :
CHARLES FOUQUÉ L'INTOUCHABLE

La relaxe prononcée à l'égard du docteur Fouqué en juin 1943 ne marque pas, pour autant, la fin de l'histoire, et les démêlés de l'écrivain avec la justice ne sont pas terminés. Six mois avant la Libération, le 25 février 1944, un groupe d'experts de la cour d'appel de Lyon conclut à l'opportunité de poursuites pour outrage aux bonnes mœurs à l'égard des quatre livres relaxés l'année précédente, auxquels s'ajoute désormais un cinquième, *Les Semailles d'angoisse*, publié en 1934 et réédité en 1938. La machine judiciaire reste cependant sourde à cette préconisation et aucune démarche n'est effectuée en ce sens.

Le 14 mai 1946, c'est au tour de la Commission spéciale consultative du livre de se prononcer. Le cas des œuvres du docteur Charles Fouqué est examiné lors de la deuxième séance de la Commission, dont les membres ne se sont pas réunis depuis 1940. Abondant dans le sens des experts convoqués par la justice lyonnaise, les commissaires recommandent eux aussi des poursuites pour outrage aux bonnes mœurs, estimant que les cinq ouvrages incriminés « n'appartiennent ni au domaine de la littérature par le texte, ni à celui de l'art par les illustrations » et considérant que Charles Fouqué, n'a poursuivi dans cette affaire « qu'un but pornographique et purement commercial²⁴⁴ ».

Depuis la fin de la guerre, la publication des livres de Charles Fouqué est assurée par les éditions des Deux Sabots, enseigne parisienne située rue Guisarde dans le 6^e arrondissement. Le propriétaire de cette officine, Paul Merle, jouit d'un contrat d'exclusivité concernant l'édition de tous les ouvrages de sexologie romancée du médecin lyonnais²⁴⁵. L'éditeur, de son vrai nom Paul-Albert Merlo, est bien connu des services de police et il fait partie, depuis plusieurs décennies, des éditeurs surveillés pour des motifs politiques. D'abord militant anarchiste, il s'était fait connaître en étant, en 1912, l'un des signataires d'une affiche éditée par le Comité d'entente pour l'antimilitarisme et intitulée : « À Monsieur Georges

244 Registre des procès-verbaux de séances de la Commission spéciale consultative du livre (1940-1969), séance du 14 mai 1946, « Affaire Fouqué – n° 3716A43/R » – Archives nationales, 20030039.

245 Rapport du 30 avril 1948 [non signé] et rapport rédigé par l'inspecteur Bourhis à l'intention du procureur de la République le 14 mai 1949 – Archives de la préfecture de Police, PJ36 Mondaine, « Presse, ouvrages licencieux », 161967 « Docteur Fouqué et Éditions des Deux Sabots ».

Berry, pourvoyeur de bagnes²⁴⁶ ». Devenu rédacteur de la revue *Le Bonnet Rouge*, il est également l'administrateur du *Merle Blanc* et le secrétaire général de *Paris-Soir*. Sympathisant communiste depuis les années 1920, il édite en 1936 la revue *France-URSS* et, après la guerre, au moment où il reprend l'édition des œuvres érotiques de Charles Fouqué, il dirige une revue-brochure intitulée *Tête de pont* qui dénonce violemment le général Franco et son régime.

Selon les officiers de police de la Brigade mondaine en charge des dossiers d'outrage aux bonnes mœurs, les livres de Charles Fouqué, édités dans leur nouvelle version par Paul Merle, sont, à la fin des années quarante, en vente dans de nombreuses librairies parisiennes, souvent très ostensiblement exposés en vitrine. Ils sont tirés à 5 000 exemplaires et vendus au prix moyen de 100 francs²⁴⁷.

Le 16 janvier 1947, une nouvelle décision de relaxe vient innocenter l'auteur des cinq ouvrages problématiques. La cour d'appel de Lyon reprend et confirme tous les attendus du jugement prononcé en juin 1943²⁴⁸, ajoutant que ces livres ne contiennent « aucune de ces grossièretés ou crudités spécialement ordurières ou voulues dont certaine littérature ultra-moderne se repaît à plaisir, et où elle semble chercher par le scandale la seule voie du succès²⁴⁹ ». Charles Fouqué semble désormais une cible bien inoffensive dans un contexte considérablement modifié où l'on commence à agiter la menace d'un déferlement de violence et d'obscénité dans la littérature. Quelques mois plus tôt, en novembre 1946, le sulfureux roman *J'irai cracher sur vos tombes* de Boris Vian, alias Vernon Sullivan, a été publié par Jean d'Halluin, directeur des éditions du Scorpion. En cette même année 1946, Denoël, Gallimard et les éditions du Chêne dirigées par Maurice Girodias ont lancé Henry Miller

246 Georges Berry (1855-1915) était en 1912 député de la Seine (indépendant).

247 Rapport rédigé par l'inspecteur Bourhis à l'intention du procureur de la République le 14 mai 1949 – Archives de la préfecture de Police, PJ36 Mondaine, *op. cit.* Anarchiste, communiste : le parcours de Paul Merle est contradictoire. Le *Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone* (Maitron, 2014) donne des informations différentes sur le personnage. La notice qui lui est consacrée l'identifie ainsi sous le nom de Jean Eugène Merlo (1884-1946), dit Eugène Merle, et le présente comme antimilitariste et anarchiste. La proximité de Paul Merle avec le PCF apparaît douteuse.

248 Daniel Bécourt, *Livres condamnés, livres interdits...*, *op. cit.*, p. 307, 427, 445, 455, 473.

249 Jugement rendu par la cour d'appel de Lyon le 16 janvier 1947 – Archives de la préfecture de Police, PJ36 Mondaine, « Presse, ouvrages licencieux », 161967 « Docteur Fouqué et Éditions des Deux Sabots ».

sur la scène éditoriale française en publiant simultanément la traduction de trois de ses ouvrages. Au début de l'année 1947, le Cartel d'action morale et sociale dépose plusieurs plaintes pour outrage aux bonnes mœurs à l'encontre de ces fléaux venus d'Amérique pour empoisonner une France fragile et convalescente²⁵⁰.

Les livres de Charles Fouqué font bien pâle figure à côté de ces bombes littéraires qui éclatent dans le paysage culturel français de l'après-guerre, et l'on peut comprendre que leur diffusion, confidentielle en regard du statut de best-sellers qu'acquièrent rapidement les œuvres de Vernon Sullivan et d'Henry Miller, les fasse considérer comme des publications dont le contenu érotique peut être toléré. Cependant, si la police et la justice concluent assez rapidement au caractère inoffensif des ouvrages de Charles Fouqué, les défenseurs de l'ordre moral, eux, ne désarment pas. En mars 1948, une nouvelle information est ouverte à l'encontre du médecin lyonnais suite à une dénonciation anonyme adressée à la préfecture de Police de Paris. Scandalisé et visiblement très déterminé, l'auteur de la missive fustige les « livres pornographiques » de Charles Fouqué, qui, « sous couleur d'ouvrages d'éducation sexuelle²⁵¹ », délivrent des détails d'une crudité inadmissible et une absence de morale proprement révoltante :

Dans *Essai sur l'amour* et *Les Sens de l'amour*, on trouve en particulier l'art et la manière de dépuceler une fille ; elle ne s'en aperçoit que lorsque l'acte est accompli. La fin de la phrase se termine par ces mots : « il est trop tard, le rossignol est dans la cage ». C'est la technique du viol.

On parle beaucoup actuellement d'éducation sexuelle, mais toute cette collection de livres érotiques a une singulière façon d'enseigner l'éducation sexuelle, surtout quand elle s'étend avec une foule de détails sur une dizaine de volumes.

C'est dans un but de salubrité morale que je me suis permis de vous écrire.

D'après certains renseignements, le Syndicat des éditeurs voit d'un très mauvais œil ce genre de livres édités rue Guisarde²⁵².

Courant 1948, l'accusation est relayée plus largement : le Cartel d'action morale et sociale dépose une plainte à l'encontre de Charles

250 Sur ces plaintes, voir *infra*, « Gémir ne suffit pas, il faut agir ! ».

251 Lettre anonyme datée du 16 mars 1948, adressée à la Préfecture de Police de Paris – Archives de la préfecture de Police, PJ36 Mondaine, « Presse, ouvrages licencieux », 161967 « Docteur Fouqué et Éditions des Deux Sabots ». *L'Essai sur l'amour* et *Les Sens de l'amour* sont deux ouvrages signés du docteur Charles Fouqué et publiés à Paris à l'enseignement des Deux Sabots en 1947.

252 *Ibid.*